



Hautes-Alpes
le département

Pôle Aménagement, Développement et Déplacements
Direction du Développement et de l'Aménagement Territorial

SERVICE AMENAGEMENT TERRITORIAL

N/Réf. : GG / CD

Affaire suivie par : Gilles GRANIER

☎ : 04 86 15 35 69

✉ : gilles.granier@hautes-alpes.fr

Monsieur Joël BONNAFFOUX
Maire de la Bâtie-Neuve
32 place de la Mairie
05230 LA BATIE-NEUVE

Gap, le 14 MARS 2023

Objet : Avis sur la procédure de modification simplifiée n° 2 du PLU

Monsieur le Maire,

J'ai pris note du dossier portant engagement de la procédure de modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme par votre délibération n° 2022/90 du 19 décembre 2022 et vous informe que je n'ai pas d'observation particulière à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Pour le Président et par délégation
Le Premier Vice-Président

Jean-Marie BERNARD


Patrik RIOU